

ETAT CIVIL ET COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom patronymique :

Prénom : ☐ Féminin

Nom marital : ☐ Masculin

Date de naissance : Ville de naissance :

Nationalité :

Adresse permanente :

n°, voie :

Code postal : Ville : Pays :

tél. fixe : tél. portable :

e-mail (obligatoire) :

DIPLOMES ACQUIS OU EN COURS

► **BTS-OL** : Etablissement : Année :

► **Licence d'Optométrie de la Faculté des Sciences d'Orsay**
Centre de formation : ☐ En cours ☐ Acquis

► **DU post-Licence de la Faculté des Sciences d'Orsay**

☐ DU Optométrie niveau Avancé (DU Optométrie 2) ☐ En cours ☐ Acquis ☐ Non acquis

☐ DU Contactologie niveau Avancé (DU Contactologie 2) ☐ En cours ☐ Acquis ☐ Non acquis

☐ DU Basse Vision ☐ En cours ☐ Acquis ☐ Non acquis

☐ DU Santé Oculaire ☐ En cours ☐ Acquis ☐ Non acquis

► **Autres diplômes** (ex. : Licence d'une autre Université)

diplôme	établissement	année	
			☐ En cours ☐ Acquis
			☐ En cours ☐ Acquis
			☐ En cours ☐ Acquis

ACTIVITE PROFESSIONNELLE OU SCOLARITE DES 3 DERNIERES ANNEES :

Rubriques à remplir obligatoirement et avec soin, en particulier pour vos activités professionnelles.

Année scolaire	Entreprise et/ou établissement de formation	Fonction dans l'entreprise et/ou diplôme préparé	Résultat de formation
25-26			
24-25			
23-24			

SOUHAITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

• Combien de DU souhaitez-vous suivre en 2026-2027 ?

Les plannings de formation permettent de suivre jusqu'à 2 DU la même année.

Une exception : le DU Optométrie-Contactologie Expert (DU OCE) doit être suivi seul, ou en même temps que le DU SO (il n'est pas possible de suivre le DU BV en même temps que le DU OCE).

☐ 1 DU ☐ 2 DU

• Cochez le ou les DU que vous souhaitez suivre en 2026-2027.

- ☐ DU Optométrie niveau Avancé
- ☐ DU Contactologie niveau Avancé
- ☐ DU Basse Vision
- ☐ DU Santé Oculaire
- ☐ DU Optométrie-Contactologie Expert

Attention : le DU Optométrie-Contactologie Expert ne pourra être suivi que si vous avez déjà suivi et obtenu le DU Optométrie Avancé et le DU Contactologie Avancé.

• Lieu de formation : à choisir uniquement pour le DU Optométrie Avancé et pour le DU Contactologie Avancé.

Si vous suivez cette année 2025-26 la Licence Pro d'Optométrie à l'ISO Lyon ou à l'ISO Marseille, alors vous pouvez choisir de suivre ces DU à Lyon ou à Orsay et vous pouvez formuler deux vœux. Dans tous les autres cas, vous pouvez suivre ce ou ces DU uniquement à Orsay.

- ☐ Je choisis de suivre le/les DU à la Faculté des Sciences d'Orsay
- ☐ Je choisis de suivre le/les DU à l'ISO Lyon

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Pièces à fournir : uniquement si c'est votre 1^{ère} candidature aux DU post-Licence

- relevés de notes du BTS
- copie des diplômes ou des attestations de réussite de tous vos diplômes post-BAC (sauf pour la Licence de la Faculté des Sciences d'Orsay)
- contenus des formations en optométrie suivies (en dehors de la Licence d'Orsay) : programmes, volumes horaires...
- une lettre de motivation

Votre dossier est à renvoyer uniquement par mail :
optometrie.sciences@universite-paris-saclay.fr

nous n'étudierons pas votre dossier s'il est incomplet

Quelques informations à propos de votre candidature

Les DU post-LICENCE

Informations concernant les DU post-Licence :

<http://www.optometrie.universite-paris-saclay.fr>

Condition d'inscription aux DU post-Licence :

Etre titulaire d'un Bac+3 en Optométrie : Licence Professionnelle en Optométrie, CQP, ou bénéficier d'une VAA (*Validation des Acquis Académiques*) si vous êtes titulaire d'un autre diplôme d'optométrie.

CALENDRIER DES ADMISSIONS

Dépôt des dossiers :

au plus tard le 30 juin 2026

Le dossier est composé des pages 1 et 2 de ce document + les pièces jointes (uniquement pour les candidats concernés).
Les dossiers arrivés tardivement ne seront examinés qu'en fonction des places qui resteront disponibles.

Résultats d'admission :

Si vous candidatez avant le 31 mars, une réponse vous sera donnée au plus tard le 30 avril 2026.

Si vous candidatez entre le 1^{er} avril et le 30 juin, une réponse vous sera donnée au plus tard le 31 juillet 2026.

En fonction des places disponibles, votre candidature sera acceptée ou mise en attente en liste complémentaire, ou refusée.

Admission et inscription :

Vous recevrez ensuite le planning de formation et un **dossier de scolarité** pour votre inscription 2026-27 à l'Université Paris-Saclay.

TARIFS FORMATION CONTINUE 2026-2027

Les coûts de formation se composent des frais de formation et des droits d'inscription à l'Université.

Frais de formation :

Tarif employeur :

S'applique à ceux dont les frais de formation sont pris en charge par un employeur ou un organisme de financement de la formation.

Tarif individuel :

S'applique à ceux qui ne bénéficient d'aucune aide et règlent la formation sur leurs fonds propres.

Droits d'inscription à l'Université :

Ces droits d'inscription aux diplômes sont obligatoires (délivrance de la carte d'étudiant, inscription aux examens et délivrance du diplôme...).

Ce montant ne peut pas être pris en charge par un organisme de financement, car il ne s'agit pas de coûts de formation, mais de coûts d'inscription à l'Université.

DU post-Licence - Frais de Formation

Les tarifs des frais de formation sont données sous réserve de validation par les instances compétentes de l'Université.

Diplôme ou UE	frais de formation	
	entreprise	individuel
DU Basse Vision	1 740 €	1 160 €
DU Contactologie niv. Avancé	1 650 €	1 100 €
DU Optométrie niv. Avancé	1 620 €	1 080 €
DU Santé Oculaire	2 295 €	1 530 €
DU Optométrie-Contactologie niv. Expert (OCE)	1 425 €	950 €

Les tarifs des droits d'inscription ne seront connus qu'en juillet. Pour information, les tarifs de l'année 2025-2026 étaient :

DROITS D'INSCRIPTION	TARIF	détail
DU	397 €	---